



LIVRET D'ACCUEIL

PARTICIPANT
FORMATIONS ORIFFPL-IDF

Table des matières

- 1 - Bienvenue
- 2 - Présentation
- 3 - Modalités et méthodes pédagogiques
- 4 - Les formations
- 5 - Notre engagement
- 6 - Droits et devoirs du participant
- 7 - Contacts ORIFFPL-IDF
- 8 - Club UNAPL-IDF

Annexe

Plan d'Accès aux salles de formation

1 - Bienvenue



Nous sommes heureux de vous accueillir dans le cadre de la formation que vous allez effectuer.

À ce titre, pour votre épanouissement, le dossier qui suit vous offre une lisibilité de notre centre de formation et de son dispositif d'intervention.

Ces quelques pages vous apporteront quelques éléments majeurs.

Nous espérons vivement que cette formation correspondra à vos attentes : au préalable, vous recevrez un questionnaire à remplir sur vos attentes concernant la formation et votre parcours.

Au cours de cette formation, vous devrez émarger deux fois via la plateforme EDUSIGN. Vous recevrez un email le matin et un autre l'après-midi de la part d'EDUSIGN.

En fin de formation, vous serez sollicités pour donner votre avis sur la formation et signer l'attestation de suivi.

Nous restons à votre disposition pour tout complément d'information.

Bien cordialement
Bénédicte BURY,
présidente de l'ORIFFPL IDF

2 - Présentation

Que vous soyez en phase de réflexion, en cours de rédaction de votre business plan ou en développement, le réseau des ORIFF-PL et de l'ONIFF-PL vous aide à réaliser votre projet en partenariat avec le fonds interprofessionnel de formation des professions libérales (FIF-PL) et avec les instances régionales du développement économique via des sessions de formations de courte durée entre 0.5 et 4 jours .

Pour les formations avant la création d'entreprise, la prise en charge est de maximum 5 jours par an sur un plafond de 250 € par jour de formation.

Pour les formations après la création d'entreprise, la prise en charge est de maximum 2 jours par an sur un plafond de 250 € par jour de formation.

Ces formations sont dispensées par des professionnels sélectionnés avec rigueur.

3 - Modalités et méthodes pédagogiques

Les formations dispensées par l'ORIFFPL IDF se réalisent en présentiel ou en distanciel.

Avant toute action de formation, nous analysons les besoins et les attentes des futurs stagiaires ainsi que leur auto positionnement via un échange téléphonique ou écrit.

En effet, nous devons connaître notre audience afin d'adapter et d'affiner le programme de formation et faire preuve de disponibilité auprès des stagiaires.

Les principales techniques pédagogiques utilisées peuvent être : L'exposé, l'exercice, le témoignage, l'étude de cas, le jeu de rôle, la simulation, le jeu d'entreprise, le débat.

4 - Les formations

L'ORIFFPL- IDF propose les programmes de formations suivants :

- 1- Aide à l'installation et à la création ou la reprise
- 2- Perfectionnement sur des compétences transversales

Les formations sont dispensées essentiellement à distance via l'outil zoom ou en présentiel aux adresses suivantes :

- 1- **AVOCAP** : 222 Boulevard Saint Germain 75007 PARIS
- 2- **MAISON DES PROFESSIONS LIBERALES** : 46 boulevard de la Tour-Maubourg 75007 PARIS
- 3- **ARAPL IDF** : 51, rue Le Peletier 75009 Paris
- 4- **ACE** : 23 rue Lavoisier 75008 Paris

Le plan d'accès aux salles de formation est disponible en annexe.

La modalité et Les horaires sont fixés à l'avance et portés à la connaissance des participants via le programme de formation mais aussi par la convocation adressée aux participants. Les participants sont tenus de respecter ces horaires.

L'ORIFF PL ne dispose pas de lieux de restauration. Les pauses-déjeuner se font à l'extérieur et les frais de restauration sont à la charge du stagiaire.

5 - Notre engagement

L'ORIFFPL IDF est engagé dans un processus d'amélioration continue de ses formations, relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle continue.

Chaque formation est évaluée par les participants en fin de session via un questionnaire de satisfaction et une fiche « Réclamation » est à la disposition de chaque stagiaire, sur demande à notre gestionnaire Formation à **idf @unapl.fr**, téléphone 07 52 05 26 42.

6 - Droits et devoirs du participant

Le Règlement Intérieur est à la fois joint au livret d'accueil et aussi consultable sur notre site Internet www.unapl-idf.fr

Il est transmis au participant lors de son inscription. Il doit en prendre connaissance et s'y conformer.

Nous insistons particulièrement sur le respect :

- De l'utilisateur en tant que personne,
- Des règles d'hygiène (une tenue correcte et propre, respect des matériels)
- Des règles de civilité

7 - Contacts ORIFFPL-IDF

Pour toute question, pédagogique ou administrative, concernant le déroulé de votre formation, vous pouvez vous adresser à :

Pascale di Ponio, gestionnaire de formations
tél 07 52 05 26 42 | idf@unapl.fr

Emmanuelle SCHIRRER, directrice de la formation
tél 06 03 24 70 62 | eschirrer-idf@unapl.fr

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap ou orientation si besoin. [Charte d'accueil des personnes en situation de handicap](#)
Isabelle Berthé iberthe-idf@unapl.fr référent handicap

8 - Club UNAPL-IDF

Nous vous invitons à rejoindre le Club UNAPL-IDF, alliance des différentes familles des professions libérales d'Ile de France autour de :

- un **annuaire** des membres pour mieux se connaître
- une **newsletter** pour rester informé(e)
- un **groupe privé Facebook** pour se soutenir et s'entraider
- des **rencontres** networking, pour développer vos affaires
- des **webinaires** des Pôles UNAPL-IDF, sur les thèmes d'actualité
- du **mentorat** interprofessionnel, pour s'entraider entre professionnels
- des **sorties culturelles**, pour élargir vos horizons.

Offre de lancement : Gratuit en 2023 !

Le club UNAPL-IDF a été créé en 2023 à l'initiative de l'UNAPL Région Ile-de-France pour fédérer les professionnels libéraux franciliens autour d'activités d'information, formation et développement.

L'adhésion 2023 est gratuite pour vous permettre de découvrir les services et activités du Club UNAPL-IDF sans engagement. La cotisation 2024 devrait être de 99€ / an.

Objectifs : sortir de l'isolement, rejoindre votre famille interprofessionnelle, échanger avec des indépendants partageant les mêmes valeurs, rester informés, développer votre réseau et vos activités !

Pour nous rejoindre, c'est simple ! Il vous suffit de [remplir le formulaire en ligne](#).
ou de flasher notre QR Code :

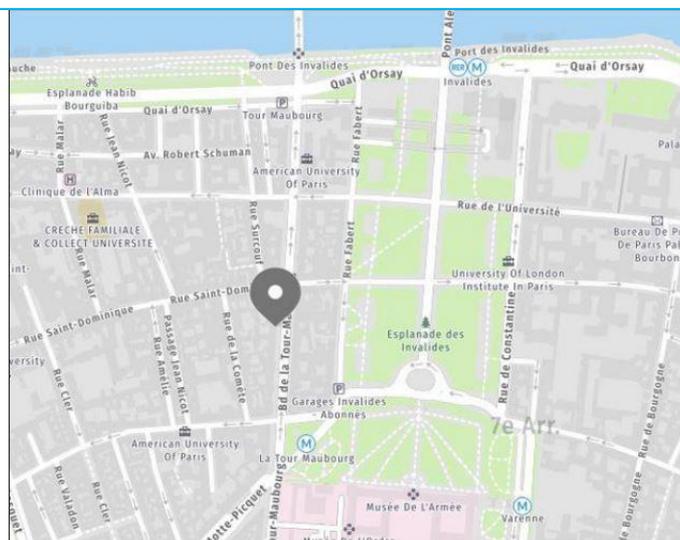


ANNEXE

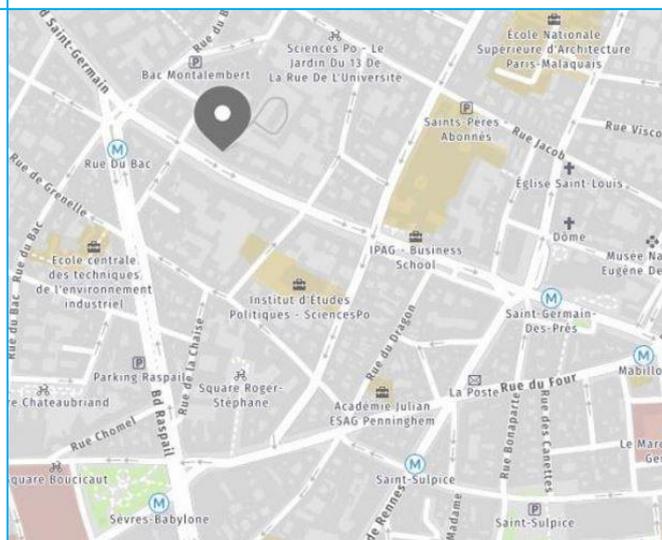
PLAN D'ACCES SALLES de FORMATION ORIFFPL-IDF

MAISON DES PROFESSIONS LIBERALES

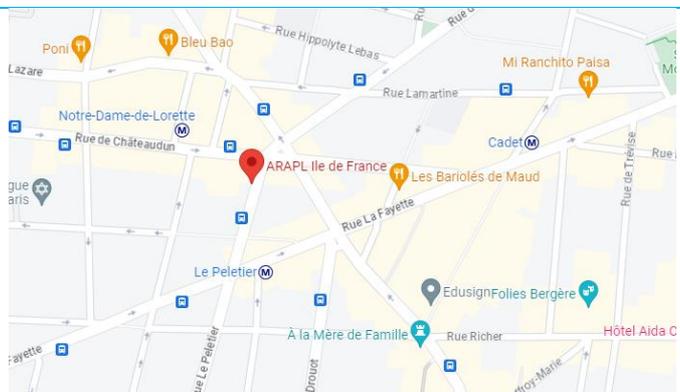
46 Boulevard de la Tour-Maubourg 75007 Paris

Métro / RER : La Tour Maubourg (ligne 8)
ou Invalides (lignes 8 et 13, RER C)**Parking** Q-Park Tour-Maubourg
43 Quai d'Orsay 75007 Paris**AVOCAP**

222 Boulevard Saint Germain 75007 Paris

Métro : Rue du Bac (ligne 12),
Saint-Germain-des-Prés (ligne 4)
ou Sèvres Babylone (lignes 10 et 12)**Parking** Indigo Bac Montalembert
9 rue de Montalembert 75007 Paris**ARAPL-IDF**

51, rue Le Peletier 75009 Paris

Métro : Ligne 8 et 9 Station Bonne Nouvelle**Parking** Zenpark, 42 rue de la Victoire 75009 Paris**ACE**

23 rue Lavoisier 75008 Paris

Métro : Ligne 9 Station Saint-Augustin
Parking : Saemes St Augustin Bergson
18 rue Laborde 75008 Paris